

**LES JEUNES – LA SCOLARITÉ****Création du CMJ**

Le Conseil Municipal des Jeunes de Roscanvel a été officiellement constitué le 18 Octobre 2014, avec la désignation de : Nathan Ricoul, Lisa Miard, Corentin Le Gal, Antoine Bizeray, Lucie Bastard, Florian Azria et Elouan Azria (de gauche à droite).

Le CMJ est élu pour 2 ans. Il se réunira une fois par mois pendant la période scolaire.

Il répond au souhait d'associer tous les citoyens à la décision publique, de mieux connaître les envies et les besoins des jeunes et de développer le dialogue.

Il permettra aux jeunes conseillers de travailler sur des projets concernant tous les jeunes de Roscanvel, de se confronter à des problèmes d'ordre matériel et d'apprendre à les résoudre.

Il leur apportera l'expérience pratique du fonctionnement démocratique, des possibilités et des contraintes dans l'action concrète et du rôle des citoyens dans la gestion et l'évolution de leur cadre de vie.



Conseil d'École du 1^{er} Trimestre : 55 élèves ont fréquenté l'école Francis Mazé. Le Règlement Intérieur a été mis à jour et transmis aux familles.

Soutien scolaire pour les collégiens : L'accompagnement à la scolarité pour les collégiens de la Presqu'île est une action proposée pour la 8^{ème} année consécutive par l'Ulamir Centre Social de la Presqu'île, 2 à 3 fois par semaine sur 5 communes : Argol, Camaret, Crozon, Lanvéoc et Roscanvel.

Le lundi 22 septembre à Roscanvel, les séances d'accompagnement à la scolarité ont repris pour l'année scolaire. Cette année, deux bénévoles Elisabeth et Roselyne accompagnent les élèves des deux collèges de la Presqu'île les **lundis et jeudis de 17h45 à 18h45 dans la salle de la mairie de Roscanvel**. Les inscriptions sont possibles en cours d'année scolaire.

Cantine scolaire : Une trentaine d'enfants et 6 à 8 adultes mangent tous les jours à la cantine. Les plats servis à la cantine sont préparés tous les jours à partir de produits frais. Chaque semaine, la viande et le poisson sont achetés au Super U de Camaret, les légumes et produits laitiers sont achetés chez Dany Corolleur.

Mise aux normes de l'École : La date limite de dépôt des projets pour la mise en accessibilité aux normes Handicap initialement programmée pour le 31 décembre 2014 a été reportée au 27 septembre 2015.

S'agissant du projet concernant l'école de Roscanvel (bâtiment existant ou bâtiment neuf), La société YK Conseil de Guipavas qui est en charge de l'étude de faisabilité présentera l'avancement de ses travaux à l'équipe municipale fin Novembre. Une information de la Commission Ouverte de L'École aura lieu début Décembre.

Recensement Obligatoire des Jeunes de 16 ans : Les jeunes gens et jeunes filles ayant atteint leurs seize ans doivent se faire recenser en Mairie dans les trois mois suivant leur anniversaire. L'attestation qui leur sera délivrée est obligatoire pour se présenter aux différents examens et concours (BEP, CAP, BAC, permis de conduire...)

INFORMATIONS MUNICIPALES**Finances :**

Travaux assainissement : La réception et la validation de la dernière tranche de travaux ont été actées officiellement le 7 novembre. Les procédures de paiement des dernières factures et de mise en encaissement des soldes de subvention et de prêt à taux zéro de l'Agence de l'eau et parlementaire (496 000€ au total) ont été immédiatement enclenchées.

Participation du CPEOM aux charges du Budget d'Assainissement : les règles de contribution du CPEOM aux charges d'exploitation n'ayant pas été établies clairement au départ de l'opération, une négociation a été entamée depuis l'été pour établir une convention à cet effet. Le CPEOM déverse ses effluents du bas de Quélelm depuis le mois d'octobre et une facturation devra être mise en œuvre à partir du 1/1/2015. Les modalités de cette facturation influenceront significativement les conditions d'équilibre du budget. Les bases d'un accord n'ont pas encore été trouvées, sachant que l'objectif est de le faire et de l'acter avant la fin de l'année.

Raccordement au réseau d'assainissement : Rappelons que la raison d'être de l'assainissement est de protéger la santé et la salubrité publique ainsi que l'environnement par le rejet dans la nature ou à la mer d'une eau propre. Il s'agit d'une réglementation nationale à laquelle aucune commune ne peut déroger.

Il en découle pour les habitants de Roscanvel concernés que le raccordement au réseau d'assainissement pour l'évacuation des eaux usées est **obligatoire**. Les travaux de raccordement sont à réaliser au maximum dans les deux ans suivants la notification d'autorisation de branchement transmise par courrier par la mairie. Le paiement du raccordement au tabouret peut toutefois se faire dès à présent. Des conditions particulières de financement sont prévues pour les familles à revenus modestes. Il faut savoir que le non-respect de cette obligation impactera nécessairement le budget de la Commune pour l'année 2015 et les suivantes entraînant une augmentation des taux des impôts locaux pour tous les habitants.

Travaux :

Travaux d'assainissement : Ils sont terminés. La réception de la dernière tranche du marché a été faite le 7 novembre.

Travaux de la Garenne de Lanvernazal : Débutés le 22 septembre, ils ont été réceptionnés le 31 Octobre. Le pavage est terminé et les poteaux sont enlevés.

Travaux routiers : Le rond point de la place de l'Eglise sera réalisé avant fin décembre (sauf report lié aux intempéries).

Curage des fossés : Les travaux sont en cours.

Entretien des bâtiments : Un **nouveau Panneau d'Information Touristique** remplacera l'ancien situé place de l'Eglise sur le parking de l'ancienne Poste. On trouvera au recto le plan de Roscanvel avec la liste des rues, et au verso le plan avec le tracé des circuits VTT, Grande et Petite Randonnée, ainsi que les localisations et présentations de 5 sites remarquables : 1- Eglise et fontaine Saint Eloi 2- Port et Plage 3- Pointe et Fort des Espagnols 4- Îlot et Batterie des Capucins 5- Fort de la Fraternité

Jardin du Souvenir au cimetière : Les travaux sont en cours, réalisés par l'entreprise Hily.

Vie du Port : La convention pour l'entretien des mouillages avec « SOS Plongée » n'a pas été renouvelée. « Iroise mer » a été retenue et assurera désormais cette prestation.

Cette année les chaînes des bouées ne seront pas coulées, ce qui permettra à notre nouveau prestataire au mois de mars de faire une expertise complète des lignes de mouillages par mise au sec de celles-ci.

Les panneaux de délimitation et de réglementation de la baignade dans le port ont été livrés et seront mis en place par les services municipaux.

Vente de l'ancienne poste : Elle n'est toujours pas finalisée : Suite au changement de plan concernant l'accessibilité handicapés en juillet, l'architecte nous a présenté un nouveau plan qui hélas empiétait sur la voie départementale. Le Conseil Général l'a donc refusé. Un 2^{ème} plan nous a été ensuite présenté qui fut également refusé par le Conseil Général pour les mêmes raisons. Et donc en octobre l'acheteur est revenu au plan préliminaire d'avant juillet!

Dans le compromis de vente la municipalité s'était engagée à faire déplacer le coffret électrique qui alimente le bâtiment avant la signature de la vente. Nous avons alors immédiatement relancé ERDF, le devis a été signé avant fin Octobre et transmis au notaire. Depuis, nous sommes toujours en attente d'une date pour la signature finale de l'acte de vente...

Arrêté municipal du 10 Novembre 2014 (extrait) : **il est interdit de laisser abusivement (pendant une durée excédant sept jours) tout véhicule ou bateau en stationnement sur la voie publique ou ses dépendances** (parking, aire de stationnement...) du territoire communal, à l'exception des bateaux sur le port du bourg.

Inscriptions sur les listes électorales : Comme chaque année, à partir du 1^{er} Septembre, il est procédé à la révision des listes électorales. Les demandes sont recevables en Mairie toute l'année et jusqu'au dernier jour ouvré de Décembre inclus. Les inscriptions déposées en 2014 et retenues par la commission administrative permettront de voter à partir de Mars 2015.

Evènements passés

19 Octobre Repas des anciens, financé par le CCAS. Une centaine de Roscanvélistes se sont retrouvés à Argol pour un repas et une après-midi très appréciés. Un cadeau a été offert aux deux plus anciens membres de la commune : Simone Lecacheur, 93 ans et Edmond Merour 87ans.

Evènements à venir

A partir du 24 Novembre Distribution des colis de Noël par Anne Louarn 3^{ème} Adjointe et Christine Dequirez le soir après 5h et le Mercredi matin

12 Décembre Noël des enfants de l'école (non ouvert au public) suivi d'un goûter à 16h30 auquel les parents sont invités.

3 Janvier Vœux du Maire et accueil des nouveaux habitants à la Mairie, salle des fêtes à 18h

INFORMATIONS COMMUNALES

Etat Civil du 9 Septembre 2014 au 19 Novembre 2014 :

Mariage	Décès
8 novembre Virginie BARTKOWIAK et Yohann CALVEZ	28 septembre Madame SALLÉ née ROULIN Ghislaine
	8 octobre Monsieur BRIAND Jean
	18 novembre Monsieur PAULUS Emmanuel

Les transports scolaires sont ouverts à tous les usagers : Information transmise par la commission accueil, accessibilité, information, communication de l'Ulamir Centre Social.

Depuis la rentrée de septembre 2011, les lignes scolaires du réseau Penn-ar-Bed sont ouvertes à tous les usagers et apportent ainsi une offre complémentaire de transport collectif en milieu rural. Les tarifs sont ceux du réseau Penn Ar Bed, avec un ticket plein tarif à 2 € ou à 1,50 € tarif réduit (-25 ans). Le billet unitaire peut être acheté auprès du conducteur à chaque montée.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler la CAT TRANSDEV à Lanvéoc au 02.98.27.56.00 ou aller sur le site internet de la CAT 29 : http://www.cat29.fr/horaires_8.php

Distinction par l'Académie Française d'une Roscanvéliste : Le 17 novembre dernier, au Palais de l'Institut 23 Quai Conti à Paris, l'Académie Française ainsi que l'Académie des Sciences Morales et Politiques ont décerné à Geneviève Emon-Naudin ainsi qu'à Patrick Boureille et Alain Boulaire le prix Claude Berthault pour leur ouvrage « L'Arsenal de Brest, 4 siècles d'industrie navale » aux Editions Palantines - Quimper - 2013.

Ce prix est attribué comme encouragement soit à des marins du littoral de la Manche et de l'Océan Atlantique soit comme récompense à des œuvres artistiques ou scientifiques qui pourraient accroître le renom de la nation française (c'est l'intitulé exact du prix).

La Pointe du Drezec : Le 13 Novembre dans son Journal Télévisé de 20h, TF1 a présenté un cours reportage sur l'ERB, Espace Remarquable de Bretagne de la presqu'île de Crozon. La Région Bretagne et le PNRA l'ont créé pour valoriser son patrimoine géologique exceptionnel. Parmi les 27 sites remarquables sélectionnés pour l'ERB, 2 sont à Roscanvel : La Fraternité et la pointe du Drezec.

Marie-Pierre et Paul Gourmelen sont les propriétaires du terrain contenant la formation rocheuse particulièrement remarquable dite « formation de Quélemn » du site de la pointe du Drezec. Ils ont accompagné les journalistes sur le terrain et Marie-Pierre a commenté les lieux. Situé à mi chemin entre la cale du bourg et la cale de Quélemn, le site est accessible à marée basse, à pied, par la grève.



Programme du Téléthon organisé par les associations

Ve 5 Décembre Conférence du Président du Téléthon Presqu'île le matin. A la salle des fêtes à 12h : vente de crêpes.
A l'école à 16h30 : vente de crêpes et des objets confectionnés à l'école.

A la salle des fêtes le soir : Fest Noz avec Plantec, Dour / Le Pottier, Loig Troël, Kan Ha Biskoul, Mo'Jo.

Sa 6 Décembre Sur la place de l'Eglise. A partir de 10h vente des produits, vin chaud, crêpes, lavage de voiture.

Pour recevoir par mail le bulletin « Roscanvel Information » dès sa publication il suffit d'envoyer un courriel électronique à la Mairie (mairie@roscanvel.fr) en indiquant que l'on désire recevoir par mail « Roscanvel Information ».

La Municipalité s'engage à ne pas divulguer cette adresse électronique et à ne l'utiliser que dans le cadre exclusif de cet envoi.